

Quelle sélection à l'entrée ?

Le nombre de places est volontairement limité à 20 élèves. Le recrutement des élèves sera organisé après étude des dossiers.

Sur le plan scolaire : étude des deux derniers bulletins + avis du professeur d'EPS visant à s'assurer que

les résultats et les capacités d'organisation permettent d'assumer la charge de travail supplémentaire que réclame la pratique de l'escalade,

le comportement est adapté au travail en équipe et aux exigences d'un investissement soutenu

Sur le plan sportif : organisation de tests visant à évaluer les compétences et les aptitudes physiques et techniques ainsi que la motivation de l'élève

Conditions d'admission

Etre licencié à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME)

Souscrire une adhésion à l'Association Sportive du collège pour participer aux compétitions de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) en plus des championnats respectifs en club.

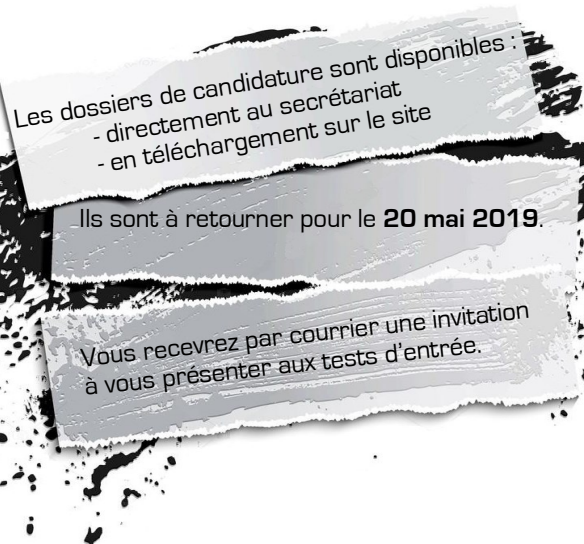
Présenter un certificat médical spécifique à l'entrée en section sportive comprenant un électrocardiogramme de repos .



5 place Georges Scellé
BP 341
50303 Avranches CEDEX

Tel : 02 33 58 08 22
Fax : 02 33 58 06 31

Mail : ce.0500003g@ac-caen.fr
Site : <https://college-challemeil-lacour.etab.ac-caen.fr>



Collège CHALLEMEL-LACOUR

AVRANCHES (50)



ESCALADE
OUVERTURE SEPTEMBRE 2019

En partenariat avec le



En quoi ça consiste ?

C'est un moyen de concilier études et pratique sportive. Grâce à un emploi du temps aménagé, les élèves suivent une scolarité normale, à laquelle s'ajoutent **3 heures de pratique sportive supplémentaire par semaine**, en journée, sur les horaires d'ouverture du collège.

Ces heures d'entraînement s'additionnent aux 3 heures obligatoires d'EPS (éducation physique et sportive) déjà intégrées à l'emploi du temps de tous les élèves.

Quels objectifs ?

Plus que de former de futurs champions, c'est avant tout de regrouper, autour d'une même dynamique, des jeunes qui aiment l'escalade et de leur permettre de s'épanouir dans la pratique de cette activité.

Outre le **développement des capacités** et performances du grimpeur, la section a également pour but de contribuer de manière originale à la formation du citoyen de demain par la **transmission de valeurs** inhérentes à la culture sportive.

Respect
Responsabilité
Persévérance
Autonomie
Solidarité
Ambition
Entraide
Travail en équipe

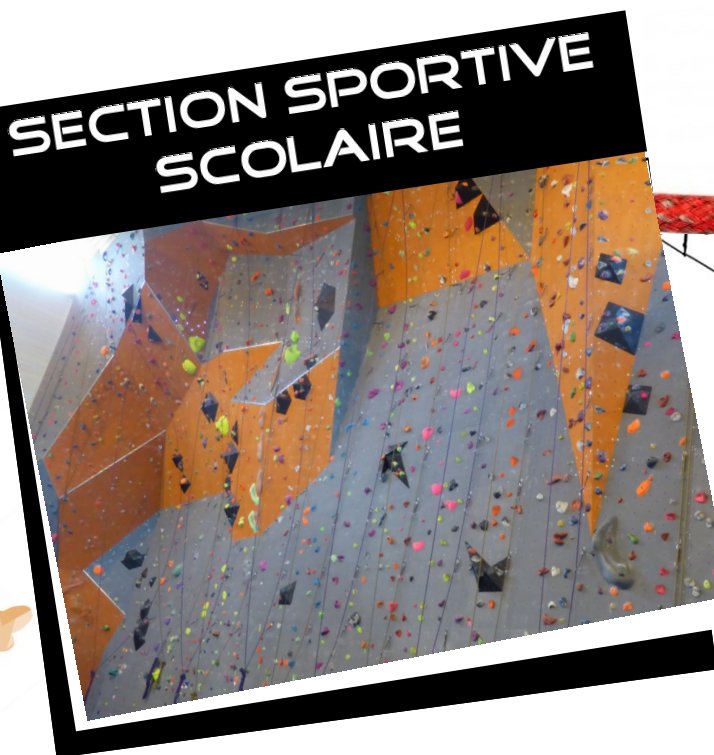
Elle a également pour mission de **former de jeunes officiels** UNSS investis dans leurs associations.

Quel public concerné ?

Tout élève de 4^{ème} ou 3^{ème} du collège Challemeil (demande de dérogation possible)

Grimpeur intéressé par la pratique intensive de sa spécialité en compétition

Ou débutant, ayant un bon niveau de pratique sportive, **motivé par le goût de l'effort et la recherche de l'excellence**



Où se déroule la pratique ?

Principalement en intérieur, sur la structure artificielle d'escalade de la Salle Roger Lemoine, **à proximité du collège en 7 minutes à pied**, Boulevard Pasteur à Avranches



Qui encadre les séances ?

Un professeur d'EPS du collège en partenariat avec un intervenant diplômé d'état du club d'escalade de l'Avranchin (CEA)



Collège **CHALLEMEL-LACOUR**
AVRANCHES

En quoi consistent les entraînements ?

Suivant les périodes, les séances s'organiseront autour de :

La préparation physique généralisée

L'escalade de difficulté

L'escalade de bloc

L'escalade de vitesse

La gestion du stress

et de ses efforts pour

préparer aux compétitions

et à l'escalade en falaise

